



AVIS DE PROJETS DE MARCHÉS (APM)

Service des poursuites pénales du Canada
160 Elgin, 12^{ème} étage
Ottawa On. K1A 0H8

N° de l'invitation.: 1000031052

Méthode de sollicitation : Sur invitation, sollicitation limitée aux marchés réservés facultatifs

Autorité contractante: Nathalie Simon

N° de téléphone : 613-716-2394

Courriel : nathalie.simon@ppsc-sppc.gc.ca

RÉSUMÉ DU PROJET

Le Service des poursuites pénales du Canada a besoin de services pour élaborer et offrir une structure de formation à tous les employés du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) sur les relations historiques et les réalités autochtones.

DURÉE PRÉVUE DU CONTRAT

- 1 an plus 2 options de 1ans

PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR

- Critères obligatoires et cotés
- Note combinée la plus élevée pour le mérite technique (70%) et le prix (30%)

EXIGENCES DE SÉCURITÉ

- Aucune exigence de sécurité

Avis important aux soumissionnaires :

Conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement pour les entreprises autochtones

Ce marché est conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral.

Pour être pris en compte, le soumissionnaire doit certifier qu'il se qualifie comme entreprise autochtone au sens du SAEA et qu'il se conformera à toutes les exigences du SAEA. Si les offres de deux (2) ou plusieurs entreprises autochtones respectent les termes de la demande de proposition, l'autorité contractante limitera la concurrence à ces entreprises autochtones et ne tiendra pas compte des offres d'entreprises non autochtones qui ont pu être soumises.

Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'[Annexe 9.4](#) du Guide des approvisionnements.